

20ème Parlement des Enfants

Chaque année, une classe est sélectionnée par circonscription afin de participer au Parlement des Enfants.

Cette année, dans la 2ème circonscription du Jura, c'est une classe de CM1-CM2 de l'école du Centre, à Saint-Claude qui va participer à cet événement.

Bien entendu, je me suis rendue à la rencontre des élèves pour leur expliquer le fonctionnement de l'Assemblée Nationale, le rôle des députés, leur manière de travailler, etc... Ces moments sont riches en échanges.

Par ailleurs, chaque classe doit élaborer un projet de loi.

La thématique choisie cette année sont les droits de l'enfant puisque nous fêtons le 25ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Sensible aux problèmes de surpoids des jeunes, et constatant que les étiquettes d'information sont peu lisibles et difficilement compréhensibles, la classe de Saint-Claude a choisi de proposer une loi visant à rendre obligatoire un étiquetage clair, basé sur des symboles parlants et modernes (les «smileys»), dans le but de permettre à tout enfant (mais aussi tout adulte en situation de fragilité telle que l'illétrisme, la mal voyance...) de mieux appréhender les qualités nutritionnelles des aliments qu'il consomme.

Je salue l'investissement et l'enthousiasme de cette classe et de leur professeur.